

Médiation animale avec les chiens de 4 professionnels

Médico-social

Date de publication : 9 septembre 2026

Généralités

Objectif :

Structurer et sécuriser la médiation animale déjà existante afin d'améliorer l'apaisement, la communication et le bien-être des résidents, tout en soutenant les équipes dans les soins.

Plusieurs soignants viennent à l'EHPAD avec leurs propres chiens, habitués depuis tout petits à vivre en collectivité. L'établissement souhaite structurer cette pratique spontanée en véritable projet de médiation animale, permettant aux soignants formés de réaliser des activités ciblées avec les résidents (apaisement, stimulation, présence accompagnante).

Actuellement, quatre chiens participent au projet : trois présents la journée et un la nuit. Deux d'entre eux ont déjà suivi une formation en médiation animale, et le projet inclut la formation supplémentaire des autres professionnels afin que l'établissement puisse reconnaître officiellement la médiation animale (ce qui exige une certification du professionnel, non de l'animal).

Le financement demandé vise surtout :
- à former les soignants,
- à obtenir la certification des binômes,
- et à acquérir un petit matériel pour sécuriser et organiser la présence des chiens (espaces de repos, équipements nécessaires),

afin de rendre cette médiation acceptable et sûre pour l'établissement comme pour les équipes.

Etapes de mise en oeuvre
- Recenser les chiens appartenant aux agents et vérifier leur compatibilité.
- Identifier les professionnels déjà formés et ceux à former.
- Demander un financement pour la formation diplômante des soignants.
- Organiser les temps de présence (3 chiens le jour, 1 la nuit).
- Utiliser le financement pour du matériel facilitant l'accueil des animaux en sécurité.
- Mettre en place un cadre simple : règles de circulation, repos animal, coordination avec l'équipe, respect des mesures d'hygiène.

Essaimage

Les principaux leviers

La volonté de l'ensemble de l'établissement et l'observation des biens-faits sur les résidents.

Les principaux freins

Contact

Une question ? Besoin d'informations ? Contacter l'établissement :

psychologue@ehpad-roybon.fr

L'établissement

Date de mise en œuvre :

Durée du projet : 0 mois

EHPAD René Marion 38940

Type de structure : Médico-social / Public

Obligation réglementaire : Non

Déclenchement
Une pratique informelle déjà très appréciée (présence quotidienne de chiens de soignants) et des effets bénéfiques observés auprès des résidents et des professionnels.

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

8/10

Remplace une pratique existante

Les ressources

Temps

A considérer

Personnel (équipe projet, déploiement...)

Beaucoup

Des compétences en interne

Peu

Des compétences externes (prestations externes)

A considérer

Des équipements, du matériel

A considérer

Des financements (internes et externes)

Beaucoup

Parties prenantes associées

- [x] Direction
- [x] Administration
- [x] Services techniques
- [x] Professionnels
- [] Bénéficiaires
- [] Tutelles

Conditions de succès

Projet inscrit dans la politique de l'établissement

Pas encore, mais il le sera s'il fonctionne.

Les impacts

Sur l'environnement : Impacts positifs

Ambiance plus détendue au sein des services

Sur les professionnels : Impacts positifs

Meilleure motivation des professionnels

Sur les usagers : Impacts positifs

Apaisement des résidents, facilité de créer du lien avec les professionnels

Sur l'organisation : Impacts positifs

Résidents plus détendus et plus compliants aux soins, donc moins besoin de différer les soins.

Sur le médico-économique : Impacts positifs

Moins d'utilisation de traitements médicamenteux.